



## Réunion du Conseil d'administration

Du 9 novembre 2015

Présents : Bernard, Caroline, Dominique, Emilie, Fabrice, François, Jean-Luc, Josette, Laure, Marie-Hélène, Marion, Michel, Mohamed, Nadine, Odile, Pascal, Pascale, Pierre-Yves, Rémi, Robert, Serge

---

### Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2015 ;
  - Vote du budget prévisionnel 2015-2016 ;
  - Compétition de tir à l'arc du 15 novembre 2015 ;
  - Exposition d'Arts des 27, 28 & 29 novembre 2015 ;
  - Questions diverses.
- 

### 1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2015

Dominique demande si une réponse a été faite à Mme QUINTY. A priori, personne ne lui a donné de réponse. Fabrice s'en chargera donc.

Fabrice revient sur le rôle du Président. Il ne se souvenait pas que le Conseil d'Administration ait statué sur le rôle éventuel des deux vice-présidents. Caroline indique que le compte rendu reprend les propositions faites par François, mais le Conseil d'Administration n'a pas voté. Il n'y a donc pas de vice-président plus attaché au domaine sportif et l'autre au domaine culturel.

D'autre part, depuis sa prise de fonction, Fabrice est surpris du peu de sollicitations des différentes sections et du peu de remontées d'informations. Il est envisagé de rencontrer les différents responsables de sections, pour voir leurs besoins, leurs souhaits et connaître les personnes. La liste des adhérents par section lui sera fournie par Dominique.

Enfin, à propos de la nouvelle section de peinture « l'Atelier des petits pinceaux, Fabrice est également surpris que l'achat de matériel, prévu pour pouvoir débiter les cours, ait été réalisé sans qu'il en soit informé. Il s'est senti fort désappointé lors de l'accueil de la nouvelle animatrice. Le Conseil d'Administration reconnaît un problème de communication.

Concernant la publicité des comptes-rendus du Conseil d'Administration, des interrogations restent en suspens. Sur quel support ? Pour quels destinataires ?

La Commission communication fait part de ses travaux. Il est envisagé de supprimer le site internet et de ne garder que le blog qui comportera une partie institutionnelle (statuts, règlement intérieur, comptes-rendus...).

Les comptes-rendus des réunions du Conseil d'Administration serait alors publié sur le blog, à destination de tous les adhérents et tous ceux intéressés. La parution se fera dans le mois suivant la réunion, après validation.

Marie-Hélène se pose, quant à elle, la question de l'utilité de l'achat d'une cafetière de type « Senséo » pour la buvette. Jean-Luc répond que, sur certaines manifestations, il n'est pas nécessaire de faire tout un percolateur de café, peu de personnes en consomment. Avec une « Senséo », il est possible de proposer du café à la demande.

Après ces quelques remarques, le Conseil d'administration passe au vote :

- Adoption du compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2015 à l'unanimité
- Adoption de la publication des comptes-rendus après l'approbation du Conseil d'administration à l'unanimité

Par conséquent, le compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2015 sera disponible sur le blog dès le mercredi 11 novembre 2015.

## **2/ Budget prévisionnel 2015-2016 & Tarifs de la buvette**

Josette profite de cette occasion pour rappeler le fonctionnement de la Trésorerie. Le F.J.E.P. dispose de 3 chéquiers et d'une carte bancaire. Il faut noter sur la facture le numéro du chèque et indiquer à quoi correspond la dépense (fonctionnement, frais de sections, manifestation...). De plus, pour les dépenses importantes, il faut s'assurer que le compte soit suffisamment approvisionné.

Le budget prévisionnel 2015-2016 est plus important que l'année précédente. On note plus d'investissements, notamment pour la gym. L'explication en est que le F.J.E.P. peut demander des subventions au Conseil départemental. Par contre, les achats ne seront possibles qu'une fois la subvention accordée. Les devis doivent donc être transmis par les différentes sections. Les factures seront transmises ultérieurement au Conseil départemental.

### **Le budget prévisionnel 2015-2016 est adopté à l'unanimité.**

Parallèlement, le Conseil d'Administration a décidé de remettre à plat l'ensemble des tarifs de buvette, avec un tarif unique, peu importe la manifestation.

Bières et boissons en canette	1,50 €	Frites + Saucisses	2,50 €
Bière « pression »	2,00 €	Sachet de 10 « Haribo »	1,00 €
Rosé	0,50 €	Crêpe au sucre	1,00 €
Café	0,50 €	Crêpe au nutella	1,50 €
Sandwich/Hot dog	2,00 €	Crêpe « administrateur »	0,50 €
Barquette de frites	2,00 €	Viennoiseries	1,50 €

Ce point à l'ordre du jour ouvre le débat sur la mise en place de verres « éco-responsables » et le principe de consignes. La question reste à étudier. De même, il faut rester vigilant par rapport aux éventuels problèmes alimentaires. Il serait d'ailleurs judicieux de mettre des gants lors du service de produits alimentaires.

### **Les tarifs de la buvette, tels qu'énoncés ci-dessus, sont adoptés à l'unanimité.**

## **3/ Préparation de la Compétition de Tir à l'arc du 15 novembre 2015**

Au menu des archers : Macédoine de légumes et œufs mayonnaise, Blanquette de veau accompagnée de riz, Fromage, Tartes.

La Blanquette de veau sera prise chez le même traiteur que l'année précédente.

La préparation de la salle du F.J.E.P., rue du Moulin, se fera le samedi 14 novembre 2015. Le jour de la compétition, la section tir à l'arc sera présente. Les archers compétiteurs tireront en premier pour se rendre disponible par la suite. Pour la buvette, Jean-Luc aura besoin de l'aide d'une ou de deux personnes maximum. Pour le rangement de la salle à 14 heures, viendront donner un coup de main : Dominique et Rémi, Laure, Pierre-Yves, Nadine.

La remise des prix aura lieu à partir de 17 heures 30, toujours à la salle du F.J.E.P., et sera suivie du traditionnel vin d'honneur.

#### **4/ Préparation de l'Exposition d'arts les 27, 28 & 29 novembre 2015**

La commission chargée de la préparation de cette manifestation, composée de Fabrice, François et Rémi, est inquiète. A ce jour, seulement 17 exposants se sont inscrits.

La participation de la section céramique est posée. Il semblerait qu'elle ne peut exposer qu'une année sur deux. Rémi répond qu'il n'y a aucune raison, au contraire. L'atelier céramique du F.J.E.P. peut présenter ses œuvres tous les ans s'il le souhaite. Aucune règle d'une année sur deux n'a été établie.

3 animations sont prévues le samedi après-midi :

- Arlette PETITGARDON, animatrice de la section peinture, fera une animation pour les enfants ;
- Pour les enfants, également, il y aura la possibilité de s'initier au mail art (décoration d'enveloppes) ;
- Enfin, une animation à destination des adultes sera présentée par un photographe.

L'installation débutera le vendredi matin pour les grilles. Les exposants, eux, viendront dans l'après-midi.

Comme les années précédentes, il est demandé aux membres du Conseil d'administration de prévoir des choses à grignoter pour le vernissage du vendredi soir, qui aura lieu à partir de 19 heures.

<i>Permanences - Samedi 28 novembre 2015</i> De 10 heures à 12 heures – Odile & Serge De 14 heures à 16 heures – Bernard & Josette De 16 heures à 18 heures – Mohamed & Nadine	<i>Permanences - Dimanche 29 novembre 2015</i> De 10 heures à 12 heures – Dominique & Marion De 14 heures à 16 heures – Caroline & Fabrice De 16 heures à 18 heures – Marie-Hélène & Nadine
---	--

Le rangement de la salle se fera à partir de 18 heures.

#### **5/ Questions diverses**

Marion informe le Conseil d'Administration que Le Pied en Coulisse a utilisé la salle du foyer le week-end des 7 et 8 novembre 2015 pour la répétition de sa nouvelle pièce en préparation. Elle sera réutilisée le dimanche 6 décembre 2015 pour la réalisation des costumes.

Caroline fait part de la demande de prêt du C.C.A. concernant la machine à hot dog pour le dimanche 15 novembre 2015. Dans la mesure où il n'y en a pas besoin pour le Critérium de Tir à l'arc, le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité.

Dominique fait un point sur les clés du foyer. 14 sont en circulation et aucun autre double ne devrait être fait. La liste des personnes les détenant est transmise à Fabrice.

Emilie fait part de la volonté de la section danse d'organiser un stage de danse. Ce stage aurait lieu en dehors des créneaux habituels de cours et serait dispenser par une intervenant extérieure. Le coût serait de 300 € pour deux samedi après-midi. Ce coût annoncé serait le coût maximum à la charge du F.J.E.P. Des questions restent en suspens : statut de l'intervenante, nombre de danseuses intéressées, nombre de danseuses pouvant y participer, montant de la participation demandée aux stagiaires,... Le Conseil d'Administration demande que le projet soit mieux développé mais donne son accord sur le principe.

Fabrice demande des explications concernant la section théâtre. François indique que les ateliers se décomposent en 4 groupes : les petits, les moyens, les ados (de 13 à 17 ans) et les adultes. Parallèlement à ces ateliers, il y a la troupe du F.J.E.P. : Le Pied en Coulisse.

A ce propos, il aurait été rapporté à Fabrice que le théâtre serait une section fermée. Les membres du Pied en Coulisse, présent au Conseil d'Administration, indique qu'effectivement, il n'est pas possible de s'inscrire directement au sein de la troupe. Les personnes sont renvoyées à ce qui est proposé en atelier. L'intégration dans la troupe demande beaucoup d'engagement et sur une période de 2 à 3 ans suivant les projets.

Rémi indique que le prochain journal du F.J.E.P. est en phase de finalisation et sa distribution prochaine. Les tournées doivent être revues. Chacun doit voir auprès de Dominique la tournée qui lui est affectée et si des changements (personnes ou trajets) doivent être pris en compte.

Laure informe le conseil d'Administration que le loto 2016 est bouclé et détaille la liste des lots qui seront à gagner. Le budget pour son organisation s'élève à 1 972,50 €. Il n'y a pas de sponsors. Les gros lots seront : le dernier iPhone (environ 750 €) et un bon voyage (d'une valeur de 500 €).

\*\*\*\*\*

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION = LUNDI 7 DECEMBRE 2015 A 20 HEURES 30

A la fin de la réunion, Fabrice informe le Conseil d'Administration du décès frappant un membre du foyer. Lors des funérailles, la famille souhaite faire un don à la recherche contre le cancer. Fabrice demande si le F.J.E.P. ne pourrait pas s'associer à cette démarche et verser dans ce cadre le don aux œuvres, d'un montant de 300 €. Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, accepte de faire ce don.